INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MONTSEGUR NEW PERSPECTIVES - PART I
ISIN : FR0013324712

CET OPCVM EST GERE PAR MONTSÉGUR FINANCE

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a pour objectif la recherche d'une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 50 % Morningstar Eurozone 50 Net Return EUR + 50 % (Ester Capitalisé + 1 %). La stratégie d'investissement utilisée donne toute latitude au gérant concernant la sélection des instruments financiers. La composition du FCP peut donc ne pas du tout refléter la composition et la pondération de l'indicateur composite. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Caractéristiques essentielles

La stratégie d'investissement consiste à gérer de façon active et discrétionnaire, en valeurs mobilières françaises et étrangères. Plus, précisément, elle consiste à :

- Gérer activement l'allocation d'actifs répartie entre les marchés d'actions et les produits de taux d'intérêts à partir d'une allocation tactique et stratégique réalisée en fonction d'un scenario économique, de la valorisation des différents marchés et du contrôle du risque du portefeuille. Cette exposition évolutive pourra se faire aussi bien en titres en direct que par le biais d'OPC de droit français ou étranger.
- Sélectionner des actions ou titres de capital en fonction des convictions des équipes de gestion de Montségur Finance. La gestion repose sur la sélection de valeurs caractérisées, selon l'analyse de la société de gestion, soit par des métiers à forte visibilité qui rendent possible une politique de rémunération des actionnaires durablement élevée (dividendes, rachats d'actions...), soit par une dynamique de croissance importante, soit par une sous valorisation susceptible d'être corrigée par un retournement de conjoncture ou une opération financière (OPA, OPE, OPR). Une attention particulière est portée à l'examen de la gouvernance des entreprises.
- Le solde du portefeuille est investi en produits de taux afin de réduire la volatilité globale du portefeuille. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs et s'appuie également sur des analyses financières et sectorielles réalisées par des analystes extérieurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0 % à 100 % sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de tous secteurs et de toutes capitalisations, dont maximum 50 % de l'exposition actions sur des titres de petites (inférieures à 5 milliards d'euros) et moyennes (comprises entre 5 et 10 milliards d'euros) capitalisations.
- De 0 % à 100 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés, dont :
  - De 0 % à 100 % d'instruments de taux notés « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ;
  - De 0 % à 30 % en instruments de taux ou émetteurs spéculatifs/ devenus spéculatifs après l'acquisition de type « High Yield » (notation strictement inférieure à BBB- par une agence de notation ou jugée équivalente par la société de gestion) ;
- De 0 % à 60 % sur les marchés émergents, intégrant les marchés de taux et d'actions.
- De 0 % à 100 % au risque de change sur des devises intra Union Européenne et de 0 % à 60 % au risque de change sur des devises hors Union Européenne.

Il pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou de droit étranger, et jusqu'à 30 % en FIA de droit français ouverts à une clientèle non professionnelle.
Instruments financiers dérivés : uniquement dans un but de couverture au risque d'action, au risque de taux et au risque de change, avec des contrats futures ou des options.
Le fonds est un fonds de capitalisation.

Autres informations

Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour de bourse ouvré (J) à 11H et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du jour (J). La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés et de fermeture de la Bourse de Paris.

Recommandations

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.
Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 4 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Cet OPCVM est classé en catégorie « 4 » en raison de son exposition aux marchés d'actions, y compris de pays émergents et de petites capitalisations, et de taux, y compris spéculatifs.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit
Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Risque de liquidité
Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés
L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2 %
Frais de sortie	1 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certain cas l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,6 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20 % de la performance au-delà de l'indice de référence (TTC) lorsque la performance est positive et dépasse celle de l'indicateur de référence.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021.

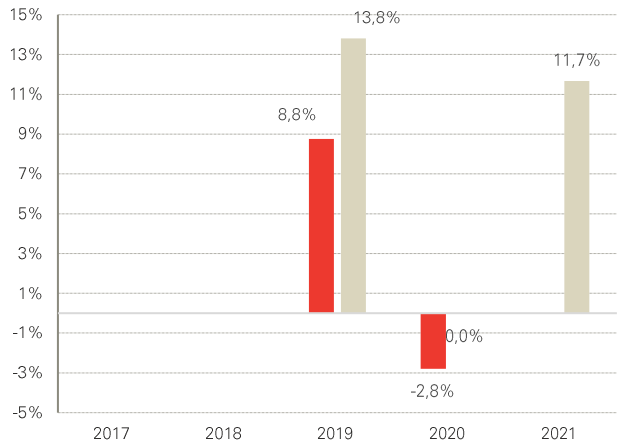
Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Ils ne comprennent pas les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus et le présent document d'information clé pour l'investisseur sera mis à jour.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais dans la rubrique « Frais et commissions » du prospectus qui est disponible auprès de MONTSEGUR FINANCE.

PERFORMANCES PASSÉES



Avertissement :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette des frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Celle de l'indicateur est calculée coupons et dividendes réinvestis.

Date de création de l'OPCVM : 30/04/2018

Devise de libellé : Euro

Changements importants au cours de la période : Néant.

Les performances sont présentées en EURO.

Montségur NEW PERSPECTIVES - Part I
Indice de comparaison

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Crédit Industriel et Commercial (CIC)
Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur l'OPCVM : le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Montségur Finance 39, rue Marbeuf 75008 Paris (01.85.74.10.00) ainsi que sur le site internet www.montsegur.com.

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur la valeur liquidative : la valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion ou sur le site internet www.montsegur.com
Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de l'OPCVM sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Politique de rémunération : la politique de rémunération de Montségur Finance, y compris la description des modalités de calcul des rémunérations et avantages de l'ensemble des collaborateurs et l'organe responsable de leur attribution est disponible sur le site internet : www.montsegur.com. Une copie papier est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la société de gestion.
Informations pratiques : cet OPCVM est constitué d'autres types de parts.

La responsabilité de MONTSEGUR FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
Le présent fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique « U.S. Person » et « U.S. Investors ».

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF. Montségur Finance est agréée en France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2022.